



Sekretariat der Moselkommission · Secrétariat de la Commission de la Moselle

## **Cérémonie solennelle à l'occasion des « 50 ans de navigation à grand gabarit sur la Moselle » le 2 juin 2014 au Château de Schengen**

Il y a 50 ans, plus précisément le 26 mai 1964, la Moselle fût ouverte à la navigation à grand gabarit. L'aménagement de cette voie d'eau a pu être réalisé grâce à la signature, en 1956, de la Convention de la Moselle par les Etats riverains mosellans, que sont l'Allemagne, la France et le Luxembourg.

La Commission de la Moselle a commémoré ce cinquantenaire par une cérémonie solennelle le 2 juin 2014 au Château de Schengen lors de laquelle fut présenté un film historique de la mise en service officielle de la Moselle en tant que voie d'eau à grand gabarit et un film actuel sur la navigation mosellane.

Lors de leurs discours, les deux ministres en charge du transport, Monsieur Alexander Dobrindt pour le compte de l'Allemagne et Monsieur François Bausch pour le Luxembourg, ont souligné l'exploit que fût la réalisation de ce projet d'aménagement d'un point de vue technique dans un laps de temps aussi court et l'importance de cette infrastructure pour le développement économique des régions riveraines de la Moselle.

Le ministre allemand a déclaré à cet égard que cette infrastructure devra continuer à être développée et que le doublement des seconds sas d'écluses mosellanes allemandes devrait avancer plus vite qu'actuellement prévu afin que la navigation mosellane reste un moyen de transport efficace et fiable.

L'ambassadrice allemande au Luxembourg, Madame Christine Gläser, et son homologue français, Monsieur Guy Yelda, ont abordé dans leurs discours l'importance politique du projet d'aménagement de la Moselle, dans l'optique d'une Europe unie. L'Allemagne, la France et le Luxembourg ont su, quelques années après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, passer outre leurs intérêts nationaux et mettre en œuvre un des premiers projets d'infrastructure européen.

L'importance de ce 50<sup>ème</sup> anniversaire a été rehaussée par la présence de Leurs Altesses Royales, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg.

Des hauts représentants politiques venus de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat, de la Lorraine et du Luxembourg ont témoigné par leurs participations l'importance de la Moselle et de la navigation intérieure pour la région.

La poste luxembourgeoise a présenté lors de cette cérémonie solennelle un timbre de commémoration, élaboré sur demande et en concertation étroite avec la Commission de la Moselle.





La Commission de la Moselle a aussi édité pour cet évènement une médaille commémorative en édition limitée et un tirage spécial en langues allemande et française de la revue NPI, qui ont été distribués aux personnes invitées ensemble avec un exemplaire du timbre précité.

De plus amples informations et des photos de la cérémonie sont disponibles sous [www.50ansmoselle.org](http://www.50ansmoselle.org).

### **A propos de la Commission de la Moselle :**

La Commission de la Moselle ayant son siège à Trèves a été créée fin 1962 sur la base de la Convention de la Moselle, afin de promouvoir les intérêts de la navigation mosellane. Sa tâche principale consiste à mettre en place les conditions optimales pour la navigation mosellane et de veiller à la sécurité et au bon ordre de la navigation.

La Commission de la Moselle dispose d'un Secrétariat permanent qui la soutient dans ses tâches et missions.

### **Contact :**

Patricia Bruckner, Chef du Secrétariat  
Secrétariat de la Commission de la Moselle  
Franz-Ludwig-Strasse 21  
D-54290 Trèves  
Télécopie : +49 651 / 97 94 16 – 20  
Mail : [p.bruckner@moselkommission.org](mailto:p.bruckner@moselkommission.org)  
<http://www.commission-de-la-moselle.org>